

CIRCUIT U12-U14-U16 CREDIT MUTUEL 2026

Index < 36

Règlements généraux des épreuves du Comité Départemental

Les règlements du vadémécum fédéral, § 1.1 à § 1.5, s'appliquent aux épreuves de la Ligue et de ses Comités. Les dispositions des règlements généraux du Comité s'ajoutent à celles des règlements généraux du vadémécum fédéral.

Conditions de participation :

Championnat ouvert aux joueurs et joueuses :

- Filles et garçons : U12 (2014 et après)
U14 (2012/2013)
U16 (2011/2010)

- Index requis < 36
- Membres d'une association sportive d'un club du département de la Haute Savoie.
- A jour de la licence et du certificat médical ou du questionnaire de santé.

Forme de jeu :

Stroke-play en score max 9 sur 18 trous

Départs repères jeunes préconisés par la ffgolf.

Engagement :

Inscriptions par les clubs respectifs sur Extranet, au plus tard 4 jours avant le jour de la compétition.

Droit d'inscription : 30€ par compétiteur à régler auprès du club organisateur.

Classement :

Le classement se fera sur le score brut.

A chaque compétition du circuit, pour chaque série, attribution de points : 10 au 1^{er}, 8 au 2^{ème}, 5 au 3^{ème}, 4 au 4^{ème}, 3 au 5^{ème}, 2 au 6^{ème}, 1 au 7^{ème}.

Classement du circuit : Addition des points de chaque compétition avec une participation à de 2 épreuves minimum.

Conditions particulières :

Accompagnateurs : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les accompagnateurs (parents, entraîneurs, dirigeants, etc...) doivent se tenir à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de prodiguer des conseils. Toute infraction constatée entraînera un avertissement, puis en cas de récidive la disqualification du joueur concerné.

Suiveurs de parties U12 :

Les parties U12 seront suivies en priorité. Chaque club inscrivant des jeunes à cette épreuve doit envoyer au comité la liste des bénévoles présents sur place et disponible pour assurer le rôle de suiveur.

Pour 3 joueurs inscrits, 1 suiveur est nécessaire.

Ils doivent veiller, au respect des règles élémentaires, à la sécurité et au rythme des parties.

Pour les U12, chariot manuel obligatoire.

Pendant tout le déroulement de l'épreuve, l'utilisation des chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Calendrier 2026

Vendredi 8 mai Golf de BOSSEY

Samedi 23 mai Golf de CHAMONIX

Samedi 19 septembre Golf des ALPES

Samedi 10 octobre Golf du Lac d'ANNECY

Comité de l'épreuve :

Les membres du Comité Départemental de golf de Haute Savoie et du golf accueillant l'épreuve.

Loïc LANDOAS
Entraîneur CD74

Pascal BARON
Président CD74

Jean-Pierre THEVENARD
Référent jeunes et EDG CD74

Comité Départemental de Golf de la Haute-Savoie

97A avenue de Genève 74000 ANNECY

SIRET 431 765 130 00015- N° AS : W 741 000 814

info@cdgolf74.com

<https://cdgolf74.com>